

qui le frappât de nullité ; qu'au reste, s'il voulait lui indiquer à Paris quelques personnes en qui il eût une parfaite confiance, elle était prête à passer le contrat de fondation en leur présence, et d'y suivre toutes ses intentions.

Le prélat se rendit à de si excellentes raisons, et délégua à cet effet le P. de la Haye et Dom Raymond de Saint-Bernard, alors provincial de son ordre.

Enfin le jour du départ de Tours se leva ; c'était le 22 février 1639. Dès le matin, le carrosse de l'archevêque attendait, dans la cour du monastère des Ursulines, les deux *missionnaires* pour les transporter au palais épiscopal, où le vénérable prélat voulait célébrer la sainte messe en leur présence, et les communier de sa main. Mais sa paternelle sollicitude lui avait fait tenter plus que ne permettaient son extrême vieillesse et ses infirmités. Il ne put qu'assister à l'auguste sacrifice qu'il fit célébrer par son aumônier, et communier avec les deux religieuses, accompagnées de leur supérieure,